

VERSION DU 2 AVRIL 2013

ATTENTES DES UTILISATEURS POUR LA PERIODE 2014-2018
Selon les entretiens réalisés par le Cnis au 2^e semestre 2012
COMMISSION « ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE »

POUR DEBAT EN COMMISSION le 8 avril 2013

Ce moyen terme s'inscrit dans un contexte nouveau de la crise, de très grande ampleur. Celle-ci se traduit notamment par des restrictions budgétaires qui vont se prolonger sur le moyen terme à venir et qui risquent d'avoir un impact sur les investissements statistiques alors que les **enjeux mondiaux** liés au changement climatique et aux questions énergétiques vont s'inscrire encore plus dans la durée.

Certains thèmes seront traités de façon plus approfondies dans d'autres commissions telles que les questions sur les inégalités et la précarité 'en Commission Démographie et questions sociales, certaines questions sectorielles concernant l'agriculture, les transports en commission Entreprises, stratégie de marché, par exemple.

Points de vue généraux

Après avoir constaté les très nombreux investissements réalisés sur la période 2009-2013, nos interlocuteurs souhaitent vivement que ces investissements soient poursuivis afin de pouvoir apprécier les évolutions dans le temps. Il est important de préserver et consolider les acquis.

Il est attendu que la concertation pour la définition des indicateurs de développement durable, et en particulier au niveau territorial, soit renforcée, de même pour les liens entre le Cese et le Cnis.

Les chercheurs connaissent des progrès pour accéder aux données, la satisfaction n'est ce pendant pas totale, y compris pour accéder à des données non fiscales. De plus, il est demandé d'envisager les possibilités d'accès aux données de services de l'Etat et, des agences de mission de service public pour produire dans le champ de compétences des statistiques d'intérêt général.

Un système d'information sur les impacts des mesures environnementales (agendas 21, éco-innovations, actions des entreprises, ...) devrait être mis en place permettant de mettre en lumière des "cercles vertueux". Il s'agit aussi d'améliorer l'information sur les mesures fiscales en faveur de l'environnement afin de pouvoir évaluer leur efficacité

Thème diffusion

Comme dans d'autres domaines, plusieurs aspects de diffusion sont soulevés :

- des efforts d'accompagnement des analyses produites pour alimenter de le débat public notamment sur les territoires avec des présentations graphiques pertinentes, des aides à l'interprétation,
- en matière de données détaillées, fournir des outils utilisables intuitivement pour éditer des tableaux, améliorer le repérage des sources et leur articulation entre sources hétérogènes (cf. demande d'évolution du portail de la statistique publique).

- veiller à la cohérence des données nationales/territoriales, possibilité d'agrégation de données locales ...
- mettre en place des règles de diffusion des données administratives, archivage pour séries longues
- réexaminer les possibilités de diffusion quand elles sont concernées par des questions de confidentialité statistique ou fiscale (consommation énergétique, prélèvement en eau ...)
- documenter les données de comparaisons internationales pour connaître les spécificités ou limites.

Enfin, à destination des décideurs et du grand public, il est suggéré la production d'une **synthèse grand public** qui reprendrait un certain nombre d'enseignements du point de vue du développement durable (du type de l'ancienne publication « Données sociales ») en assurant la cohérence des sources sur des thèmes transversaux comme *par exemple, l'urbain et de l'énergie, l'agriculture et des territoires ruraux, des politiques industrielles et des filières vertes.*

Territoires

Les attentes en matière de données territoriales sont nombreuses et le plus souvent exprimées dans un thème spécifique. Toutefois, quelques demandes sont communes à plusieurs thèmes :

- améliorer les indicateurs territoriaux permettant d'analyser **les inégalités environnementales** entre territoires (NB : il existe une base de données EIDER le respect des règles du secret statistique en limite l'usage).
- beaucoup a été fait pour couvrir les DOM. Il est nécessaire cependant, de maintenir cet objectif, les enjeux environnementaux sont encore loin d'être couverts,
- poursuivre le géoréférencement et examiner ce que peuvent produire comme statistiques nouvelles les données satellitaires.

Thèmes spécifiques

Biodiversité

Le regard sur la biodiversité a changé. Longtemps on s'est focalisé sur la protection d'espèces remarquables qui a conduit à créer des espaces protégés (parcs nationaux, réserves ...). Aujourd'hui on est passé à une vision plus globale, d'ensemble de la nature (y compris la nature ordinaire et la biodiversité dans des zones les plus artificialisées). En effet, on constate les limites de la politique des espaces protégés par rapport à des changements globaux comme le changement climatique. De plus, la biodiversité ordinaire joue un rôle peu connu, « invisible », de bien-être : services écologiques, aménités paysagères, régime des eaux, climat etc. La biodiversité concerne donc l'ensemble du territoire et tous les types de territoires.

Il y a besoin d'un panorama global à partager, mais il ne faut pas chercher à calculer un indice global, plutôt une compréhension commune sur les tendances des facteurs qui agissent sur la biodiversité. On ne peut répondre statistiquement à la question de l'érosion de la biodiversité, on ne connaît pas les stocks.

Plusieurs suggestions :

- Besoin de coordonner les opérations de géolocalisation entre les organismes publics sur ces domaines afin de pouvoir observer les interactions, des situations de cumul etc. cette géolocalisation coordonnée pourrait aider à construire cette vision globale.
- Les sources sont disparates, il y a besoin d'une typologie plus compréhensible pour classer les pressions sur l'environnement. Priorité : connaissance des habitats, utile pour les acteurs publics

Connaître l'évolution de la qualité des habitats pour mesurer les effets des politiques publiques :

- Affiner l'usage des sols pour analyser les habitats: l'utilisation des sols est sans doute le meilleur intégrateur de la qualité de la biodiversité et il existe déjà des sources sur ce domaine produites par le SSP (Teruti-Lucas) et le SOeS (Corine land cover) qui donnent des résultats différents sur l'artificialisation et sur les forêts. Il faut affiner la typologie de l'utilisation des sols. Les grands

enjeux de la biodiversité ordinaire ont lieu là où il y a changement de l'usage des sols, en particulier là où se développent la périurbanisation et les infrastructures de transport mais aussi dans les milieux non artificialisés, par exemple lorsque des prairies sont transformées en grandes cultures. Développer l'observation sur le milieu urbain, périurbain, parfois bons précurseurs du changement climatique, mais aussi le changement d'usage hors urbain (prairies -SAU à 4 chiffres) par le biais des exploitations agricoles qui couvrent la moitié du territoire,

- Habitats : augmenter le nombre d'espèces suivies pour apprécier l'évolution de la biodiversité (par grandes familles : mammifères, oiseaux, insectes,...) et mieux suivre les ressources halieutiques y compris outre-mer
- Pression : suivre l'intensité des pratiques agricoles en utilisant les informations qui seront produites dans le cadre de la nouvelle PAC,
- Fragmentation : indicateurs d'investissements publics et privés, informations sur les « trames vertes et bleues », prise en compte dans les projets de transport (études d'impact),
- Mesure des dommages à la biodiversité également par la connaissance du verdissement des actions des collectivités locales (achats publics, transports...).

Energie

Les enjeux sont mondiaux en matière d'énergie, c'est pourquoi il est important de disposer d'une connaissance à minima européen, notamment une connaissance de la situation de ses voisins : avec le marché unique le gaz et l'électricité circulent. Les marchés sont de plus en plus interdépendants. Les statistiques de l'énergie devraient être parfaitement cohérentes au niveau européen.

Il est nécessaire d'avoir la connaissance des enjeux structurels, de long terme, en particulier des enjeux en matière d'économie décarbonée :

- les énergies décarbonées (renouvelables, nucléaire ...)
- le suivi du captage et stockage du carbone (CSC)-CO2 (gaz-charbon),
- contenu décarboné de l'électricité
- efficacité énergétique : même service avec moins d'énergie,
- sobriété énergétique : économiser, accepter un service dégradé, réduire les gaspillages,
- analyse du bilan carbone de l'économie numérique (empreinte carbone importante des réseaux et matériels informatiques mais économies permises par la dématérialisation).

En matière de prix, il est nécessaire pour l'opinion publique de connaître les prix, les coûts et aussi différents types de subventions, d'aides à la consommation d'énergie car les prix administrés renvoient un signal prix erroné aux consommateurs et aux exportateurs. Il est en particulier utile de disposer d'éléments de comparaisons de coûts et de prix entre type d'énergie et par rapports aux pays voisins.

Notamment, il est demandé d'améliorer l'information sur les coûts et prix des énergies renouvelables, en particulier en Outre-mer et les comparaisons européennes sur le biocarburant, énergie marine.

Il est important de bien mesurer les indicateurs UE2020 car c'est la manière de rendre compte des engagements. Il serait regrettable d'être sanctionné du fait d'un défaut de prise en compte de certains effets. D'où le besoin de statistiques sur la production d'énergies renouvelables, la réduction des consommations énergétiques, les émissions de l'ensemble des GES et pas seulement du CO2. Enfin, pour mieux apprécier ce que notre économie induit comme émissions de GES, connaître le contenu en CO2 de nos importations (MIC : mécanismes inclusion carbone).

Concernant les entreprises, il est souhaité de :

- il faut poursuivre le verdissement des enquêtes, les répéter de façon régulière, en particulier celles des transports, logement, innovation et l'étendre aux services financiers (investissements socialement responsables) car ils vont irriguer toute l'économie.

- développer l'information sur les coûts/prix des filières d'énergies renouvelables
- réaliser une enquête sur les consommations d'énergie qui fassent consensus avec la profession, avec un questionnaire adapté aux informations disponibles dans les entreprises. Il y a trop de demande d'informations disparates, les entreprises ont du mal à répondre (préférer collecter en unités de facturation connues par les entreprises),
- des obligations se mettent en place pour les plus grandes entreprises mais ce seront également des axes de différenciation pour les entreprises qui communiqueront sur leur comportement en matière de responsabilité sociale et environnementale. Il faut prévoir que cela va déboucher sur des besoins de traçabilité, d'identification des modes de différenciation des entreprises dans ce domaine-là. Plusieurs types de demandeurs commencent à avancer dans ce sens : Commission européenne, OMC

Les collectivités territoriales sont désormais actrices du développement des énergies renouvelables en agissant soit sur leur production, soit sur leur consommation, d'où un besoin d'informations au niveau territorial sur le photovoltaïque, le biogaz, le bois-combustible, l'éolien.

Connaître l'autonomie des territoires en matière d'approvisionnement (question des réseaux de distribution intelligents, smart grids).

Analyse du bilan carbone de l'économie numérique (empreinte carbone importante des réseaux et matériels informatiques mais économies permises par la dématérialisation).

Pour mémoire, les interlocuteurs soutiennent la construction d'un compte satellite de l'énergie

Eau

- améliorer la diffusion et les délais de mise à disposition d'informations telles que la consommation en eau (par les fournisseurs d'eau), les aires protégées
- prélèvement en eau

Economie

Autour du PIB : il est souhaité de poursuivre le tableau de bord mais ne pas abandonner l'idée de PIB vert, c'est-à-dire d'afficher ce que serait la croissance, une fois déduits les dommages subis par l'environnement, et pris en compte les prélèvements dans l'environnement des ressources limitées (non renouvelables).

Distinguer parmi les dépenses de protection de l'environnement les dépenses de prévention et les dépenses curatives et calculer les dommages qui ont été subis, ce qui permettrait in fine d'avoir une vraie dépense de l'environnement.

Définir, stabiliser, le périmètre de l'économie verte, approche utile pour l'analyse économique, besoin de connaître les activités nouvelles, le verdissement des produits.

Dans le domaine des emplois, meilleure connaissance des métiers du DD y compris emplois induits et sous-traitance

La poursuite des travaux ou des améliorations se sont exprimées dans les domaines suivants :

- Epargne nette ajustée : mesure des stocks de capital physique, naturel, humain, social
- Inclure la responsabilité sociale des entreprises dans les approches de compétitivité hors prix,
- Investissements directs à l'étranger (IDE) : part des nouvelles activités (*green field*) par rapport aux activités de reprise ;
- Investissements socialement responsables (ISR) : connaissance de l'actionnariat ISR, basé sur des règles d'exclusion (approche anglo-saxonne) ou d'amélioration (approche continentale) des pratiques dans les entreprises
- Economie circulaire (recyclage) : à inventorier sur une base locale ;
- Agriculture : nombre d'exploitations agricoles entrées dans la certification « haute qualité environnementale », chiffrage des stocks privés et publics des matières premières

- alimentaires (sécurité alimentaire), chiffrage des investissements en R&D des différents types de structure agricole (coopératives etc...)
- Impact de la fiscalité environnementale, son efficacité

Modes de vie et aspects sociaux

D'une manière générale, il est souhaité de réitérer régulièrement les enquêtes auprès des ménages dans ce domaine, en particulier, pour la prise en compte, au-delà des données objectives, du ressenti des populations au regard de la qualité de la vie et de leur environnement et, de la perception des risques environnementaux afin d'améliorer l'acceptation sociale des mesures

De plus, Il faudrait observer la pauvreté globalement et ne pas la traiter de manière sectorielle en étudiant par exemple de manière isolée la précarité énergétique. Cela réduirait les risques d'incohérence entre les analyses segmentées, et permettrait de séparer dans chaque segment ce qui relève en fait d'une pauvreté globale de ce qui relève d'une pauvreté spécifique au segment. Il conviendrait également de faire le lien entre la précarité et les prix supportés, la structure de consommation des ménages

Approfondir les liens santé-environnement. Ce sujet est souvent abordé de façon disparate. Il pourrait être abordé en commençant par exemple avec la valorisation de travaux faits avec des données sur la qualité de l'air des lieux de vie des populations.

Améliorer la connaissance des déplacements urbains : plans de déplacement des entreprises, intermodalité des transports ;